



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Validité à compter de

Janvier 2024

EAJE MOUANS-SARTOUX

CRÈCHE GRAND JARDIN

CRÈCHE P'TITS BOUTS EN TRAIN

SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL

1 - Présentation de l'établissement ou du service

1.1- Présentation de l'établissement ou du service d'accueil et du gestionnaire

1.1.1-identification des structures

EAJE GRAND JARDIN

- SIRET : 460 600 432 00017
- Statuts :
- Adresse :72 rue des Indes 06370 MOUANS-SARTOUX
- Téléphone : 04 92 92 12 40 / 06 14 07 58 98
- Mail de l'établissement : grandjardin@mouans-sartoux.net

EAJE des P'TITS BOUTS EN TRAIN

- SIRET : 460 600 432 00017
- Statuts :
- Adresse : 150 allée des écoles 06370 MOUANS-SARTOUX
- Téléphone : 04 92 28 45 50/ 06 13 90 45 30
- Mail de l'établissement : ptitsboutentrain@mouans-sartoux.net

SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL

- SIRET : 460 600 432 00017
- Statuts :
- Adresse : 135 allée des écoles 06370 MOUANS-SARTOUX
- Téléphone :04 22 10 54 51 / 06 78 40 27 56
- Mail de l'établissement : cfam@mouans-sartoux.net

1.1.2-Identification du gestionnaire :

- Nom de la structure gestionnaire : C.C.A.S. DE MOUANS-SARTOUX
- SIREN :
- Statut :
- Adresse :SQUARE DE LA POSTE, 06370 MOUANS-SARTOUX
- Téléphone :04-92-92-47-22
- Mail : ccas@mouans-sartoux.net

1.2- Caractéristiques de l'établissement ou du service d'accueil et du gestionnaire

1.2.1-Type et catégorie d'établissement correspondante :

Grand Jardin et P'tits Bouts En Train :grandes crèches collectives, de 50 places

Service d'Accueil Familial : Petite crèche familiale de 27 places

1.2.1- Nature de l'accueil

- Accueil régulier
- Accueil occasionnel
- Accueil d'urgence

Projet éducatif communal

Les valeurs portées par l'équipe de la structure pour garantir à l'enfant et sa famille un accueil de qualité

. L'Enfant au cœur des pratiques professionnelles :

La commune de Mouans-Sartoux met l'accent sur un accueil respectueux de l'enfant, de sa famille, et met au cœur de sa réflexion les besoins de sécurité affective, ainsi que ceux de découverte du monde, du tout-petit. Les chartes nationales d'accueil du jeune enfant, de la laïcité et celle de l'enfant en situation de handicap sont la base de chacune des réflexions et des actions menées auprès du jeune enfant et de sa famille.

Les professionnels petite enfance s'attachent particulièrement à faire de la vitalité et de l'insatiable curiosité du tout-petit, le guide de leurs propositions en s'appuyant en outre sur les récentes recherches des neurosciences sociales et affectives.

C'est dans la recherche de l'équilibre entre ces deux élans (rester auprès de l'adulte qui sécurise, et s'en éloigner pour satisfaire le besoin d'exploration) que l'enfant vivra ses journées à l'extérieur du cercle familial dans la plus grande sérénité.

Nous sommes ainsi soucieux de mettre en place un accueil professionnel, qui prend en compte les besoins de l'enfant et de sa famille : la création d'un lien de confiance et l'attention portée à la sécurité physique, psychique et affective de l'enfant. Le renforcement de cette sécurité physique et psychique peut être élaboré par du portage physiologique. Les professionnels sont donc formés au portage et peuvent professionnaliser leurs actions grâce à des outils adaptés tels que les slings et portes-bébés ergonomiques.

L'enfant ne pourra se sentir sécurisé que si l'adulte prenant soin de lui est en capacité de l'entourer, de repérer ses moments de détresse et de lui assurer un quotidien serein, paisible, chaleureux, et respectueux de l'individu qu'il est.

En l'absence des figures principales d'attachement que sont ses parents, ce sont les personnes qui sont au quotidien auprès de l'enfant qui vont devenir des figures d'attachement, considérées comme secondaires, mais indispensables cependant à son équilibre dans ses heures d'accueil.

Il est donc primordial que l'enfant soit au centre des préoccupations ; qu'il soit entendu s'il a besoin de manger, de dormir, d'être pris dans les bras, d'avoir son objet transitionnel près de lui, de jouer, d'être rassuré, d'être reconnu et compris, avec sa singularité, dans son corps, dans ses émotions et dans son expression.

C'est à ce titre qu'il saura que l'adulte dont il est dépendant est disponible physiquement, psychologiquement et émotionnellement pour lui, et qu'il pourra créer une forme d'attachement équilibrée, qui lui permettra de savourer ces heures en dehors de sa famille, de grandir harmonieusement et de s'inscrire au monde de cette même manière empathique.

. Un besoin d'exploration :

Lorsque l'enfant se sent en sécurité, écouté et compris par l'adulte qui l'accueille, il veut alors assouvir son autre besoin le plus important, celui de découvrir le monde.

Selon son âge et son tempérament, cela se module de manière différente, mais le schéma qui permet à l'enfant de grandir reste cependant toujours celui-ci : pour comprendre, il doit expérimenter.

Et pour expérimenter, il doit avoir la possibilité de le faire, grâce à la mobilité de son corps et à l'aide de tous ses sens.

Notre rôle de professionnel est de lui proposer la plus large palette de découverte, adaptée à ses compétences et à ses habiletés, dans un cadre matériellement sécurisé (car l'enfant n'est pas en capacité d'anticiper les dangers).

Cette palette de choix que nous devons lui proposer n'aura cependant de sens que s'il peut les explorer à sa manière, selon son propre rythme, sans pression ni attente de la part de l'adulte, sans finalité autre pour lui que de faire des expériences, d'enchaîner des essais-erreurs, et ce, sous le regard attentif, bienveillant, encourageant mais, ni intrusif, ni dirigiste de son référent.

C'est avec cette idée d'exploration dans le respect des habiletés de l'enfant que nous proposons le soutien du principe de **motricité dite « libre »**.

Dès son plus jeune âge, le bébé est posé au sol, sur le dos, et découvre par lui-même, semaine après semaine, ce que son corps est capable de faire.

Il est toujours entouré de jouets attirant son regard, sa main, et accompagné par le regard et la voix de l'adulte. Il va ainsi s'approprier chaque mouvement et déplacement corporel, et découvrir par lui-même les positions qui lui permettront entre autres de bien appréhender l'espace et l'équilibre.

Nous ne proposerons pas aux enfants de les installer dans des positions dans lesquelles ils ne savent pas aller seuls, ni dont ils ne savent sortir seuls.

Le tout jeune enfant découvre et comprend le monde et les objets par l'intermédiaire de sa bouche ; elle est la partie du corps qui permet les premières et fondamentales expérimentations.

La crèche propose un accueil individualisé, tout en permettant un « vivre ensemble » pédagogique quotidien, sur des temps de vie collective.

Quelle que soit la situation de l'enfant ou de sa famille, ils seront accueillis, écoutés et accompagnés dans leurs besoins. Pour les enfants porteurs de handicap, les enfants ayant une maladie chronique, les parents en insertion professionnelle, les parents bénéficiant d'un suivi socio-éducatif... toutes les situations sont étudiées en équipe pour répondre au mieux aux attentes et offrir la plus grande souplesse dans l'accueil de l'enfant.

Les professionnels se consacrent entièrement à la partie pédagogique de l'accueil, ainsi qu'au lien professionnel avec les familles.

Elles savent qu'elles seront accompagnées dans leur accueil, par les responsables, éducatrices de jeunes enfants et infirmières puéricultrices, qui sont un relais solide si nécessaire dans leur relation aux parents ou avec les enfants accueillis.

. L'aménagement de l'espace :

Dans chaque service se trouvent des professionnels de la Petite Enfance. Ils ont un rôle d'accueil des enfants et de leur famille, d'accompagnement et d'éveil, dans le respect de leur individualité et de leurs particularités.

Dans chaque structure se trouve un bureau dédié aux responsables, qui leur permet, si cela est nécessaire, de disposer d'un espace confidentiel pour tout échange avec un professionnel ou pour recevoir les familles et répondre à leurs questions.

La crèche est composée d'un espace intérieur constitué de services d'enfants ainsi que d'un extérieur au revêtement souple, des structures motrices et des espaces verts existants ou créés qui permettent l'exploration et la découverte du monde (herbes, fleurs, feuilles, arbres, petites bêtes...). Elle dispose de tout le confort ludique, sécuritaire et sanitaire pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans.

La crèche est équipée, dans chaque service, de modules de motricité en plastique durs déplaçables à l'extérieur, ainsi que de tapis, coussins, modules de motricité souples et meubles de jeu adaptés aux enfants de moins de 3 ans.

Elle possède une large palette de matériel pédagogique permettant de faire des propositions de découverte à chacun, quel que soit son âge, et ses compétences, avec un accent porté sur du matériel transversal (seaux, bassines, contenants de toutes sortes et tailles, jeux de construction, jeux d'encastrement, balles et ballons...), l'utilisation de jouets sonores ou visuels fabriqués à partir de matériaux recyclés (bouteilles transparentes scellées remplies de pompons, lentilles, riz, cabanes fabriquées dans des cartons de grande taille...).

La crèche propose également des espaces symboliques (autour de la cuisine, des poupées, garage avec voitures, des vêtements, déguisements), des vélos, des motos, des porteurs et chariots pour les jeux de déplacement, des balles et ballons de tailles diverses, des livres en tissu, en carton, en accès libre.

Il est également possible de proposer une découverte des jeux de société, de préhension fine (gommettes, découverte du dessin), de peinture (adaptée à chaque âge), de manipulation de matières (pâtes, semoule, farine, eau...).

Les professionnels sont attentifs à ne jamais imposer leurs propositions ludiques aux enfants, ne jamais diriger le jeu de l'enfant, et les autorisent à les détourner, les explorer, afin que l'enfant soit toujours en mesure de s'approprier ce qui lui est proposé, selon ses envies et son rythme. C'est en effet ce qu'on nomme « l'affordance », une qualité et une compétence très développée chez le tout jeune enfant.

L'équipe de terrain se réunit pour évoquer, avec l'équipe de responsables, l'organisation si nécessaire, et réfléchir ensemble sur l'accueil des enfants en lien avec le projet éducatif.

Les professionnels peuvent à tout moment échanger avec les responsables pour évoquer avec eux une difficulté, qu'elle concerne un enfant ou une famille. Tout moment passé auprès des professionnels, en présence ou non des enfants, est l'occasion de centrer les échanges autour de l'enfant, de ses besoins, et du métier d'accueil qu'ils exercent.

L'accent est mis sur la formation continue des professionnels afin d'être au plus près des besoins des enfants, accompagner et renforcer au mieux les compétences des familles par l'intermédiaire de sessions de formation autour du positionnement professionnel, l'accompagnement des émotions, l'ouverture à l'art et la culture au sein même des établissements.

De plus, l'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) est un outil institutionnel particulièrement utile dans le secteur de la petite enfance, mis en place depuis plusieurs années sur la commune de Mouans-Sartoux. L'instauration du cadre légal depuis 2021 a permis de réorganiser ces pratiques professionnelles sur le temps de travail des agents de la petite enfance.

L'analyse des pratiques professionnelle prend la forme de temps d'échanges entre les professionnels des deux structures collectives. Dans les établissements d'accueil du jeune enfant, ces temps de parole entre les différentes équipes ont lieu en l'absence des enfants et sont encadrés par un psychologue. Basés sur le concept de pratique réflexive, les temps d'analyse des pratiques professionnelles permettent aux agents de crèche de prendre du recul par rapport aux situations rencontrées au quotidien dans l'exercice de leur profession. Elles sont l'occasion d'ouvrir le dialogue avec les autres professionnels, afin d'échanger sur les difficultés rencontrées, sur le positionnement et les perspectives de chacun. Il s'agit de temps d'échange et de réflexion, qui ont pour but de faire évoluer progressivement les pratiques professionnelles d'un point de vue individuel comme collectif.

2 - Projet social

Les structures sont gérées par le Centre Communal d'Action Sociale de la commune, établissement public social, ce qui permet de mettre en avant la proximité et la qualité de service public offerte à l'utilisateur.

La commune de Mouans-Sartoux est reconnue ville amie des enfants par l'Unicef, ce qui contribue à placer l'enfant au cœur de ses préoccupations.

2.1- Les caractéristiques du territoire d'implantation de la structure

2.1.1- Les caractéristiques du lieu d'implantation de la structure

Les structures collectives sont toutes positionnées au cœur ou en périphérie immédiate du village : une structure à côté de la gare SNCF, et une structure implantée près des lotissements en périphérie Est, de l'autre côté de la voie ferrée.

Les domiciles des assistantes maternelles du Service d'Accueil Familial (SAF) se trouvent tous, sauf deux, au cœur ou en proximité immédiate du centre du village, ce qui leur permet de circuler à pied et de gagner facilement tous les espaces d'accueil qui leurs sont ouverts. Les deux assistantes maternelles dont le domicile est en périphérie de la commune utilisent leur véhicule pour ces trajets.

L'espace Bulles d'Enfances, qui accueille les professionnelles du SAF, ainsi que le Relais Petite Enfance (RPE) avec notamment le Guichet Unique et le Lieu d'Accueil Enfant-Parent, se situe au rez de chaussée de nouveaux logements à caractère social, à proximité de la structure d'accueil des P'tits Bouts en train, du plus grand groupe scolaire (Groupe scolaire Aimé Legall, maternelle et primaire, soit 16 classes) de la commune, à proximité immédiate de la gare et à 5 minutes à pied du village.

2.1.2- Les caractéristiques socio-démographiques et économiques de la population

Mouans-Sartoux est une commune active qui présente 380 demandeurs d'emploi au mois de Novembre 2023.

C'est une commune vieillissante avec plus de 56 % de sa population au dessus de 45 ans.

Enfin, Mouans-Sartoux se trouve en région PACA qui subit une baisse de naissances de l'ordre de -7,9 % par rapport à l'année 2022.

Population et ménages

Indicateurs	Mouans-Sartoux	France
Population	10 215	67 162 154
Densité de population (hab/km ²)	755,5	106,2
Superficie (km ²)	13,5	632 702,3
<u>Nombre de ménages</u>	4 489	30 222 685

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2020

Evolution annuelle moyenne de la population

Indicateurs	Mouans-Sartoux	France
<u>Variation de population (%)</u>	1,1	0,3
<u>- due au solde naturel (%)</u>	- 0,3	0,3

Indicateurs	Mouans-Sartoux	France
<u>- due au solde entrées/sorties (%)</u>	1,4	0,0

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2014-2020

Logement

Indicateurs	Mouans-Sartoux	France
<u>Nombre de logements</u>	5 425	36 815 787
<u>Part des résidences principales (%)</u>	82,7	82,1
<u>Part des rés. secondaires (yc log. occasionnels) (%)</u>	8,1	9,7
<u>Part des logements vacants (%)</u>	9,1	8,2

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2020

Naissances - Décès

Indicateurs	Mouans-Sartoux	France
<u>Naissances domiciliées</u>	81	724 777
<u>Décès domiciliés</u>	153	673 048

Source : Insee, État civil - 2022

Emploi - Chômage

Indicateurs	Mouans-Sartoux	France
<u>Emploi total au lieu de travail</u>	5 277	27 035 139
<u>dont part des emplois salariés (%)</u>	83,2	86,5
<u>Taux d'activité des 15 à 64 ans (%)</u>	77,7	74,5
<u>Taux de chômage des 15 à 64 ans (au sens du recensement) (%)</u>	8,2	12,7

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

2.2- L'Intégration de la structure dans son environnement et le maillage avec l'offre de service de ses partenaires

Mouans-Sartoux est une commune très dynamique et très ouverte sur l'enfance et la culture, avec un accès facilité aux différentes infrastructures culturelles et sportives de la commune. Ainsi, sont accessibles à pied, à seulement quelques minutes les uns des autres, la médiathèque, la ludothèque associative, le musée de l'Art Concret, le conservatoire, le gymnase, l'espace de la Laiterie (danse, accueil pour les adolescents...).

2.3- Les modalités d'accès et de participation des familles

La création de l'entité Bulles d'Enfances, regroupant à la fois le Relais Petite Enfance (RPE), le Service d'Accueil Familial (SAF) et le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) s'inscrit dans une démarche de qualité et d'accompagnement des familles et des professionnels petite enfance.

Nous constatons, depuis plus de 3 ans déjà, que ce service répond entièrement aux besoins de la commune. Les professionnels et les familles évoluent pleinement dans cette structure, qui crée le lien entre ces différents acteurs auprès de l'enfant comme un véritable lieu relais pour les familles et professionnels de la commune.

Cette entité a favorisé :

- un partenariat public/privé,
- une coordination et une harmonisation des pratiques professionnelles envers le tout-petit,
- un élargissement du domaine de compétence de la petite enfance,
- un lieu d'informations, d'orientations et d'accès aux droits pour les parents,
- une professionnalisation de l'accueil individuel.

La création d'une structure regroupant différentes entités Petite Enfance comme le RPE et le LAEP a été une volonté politique affirmée, et ce dans le but de répondre au mieux aux demandes des usagers dans un accompagnement de proximité. Cet aspect est une préoccupation constante dans la mise en œuvre de la politique enfance et jeunesse de Mouans-Sartoux.

Grâce au RPE et au Guichet Unique, les demandes d'inscription en Petite Enfance sont gérées dans un cadre unique. Suite aux inscriptions des familles, une commission d'admission a lieu au printemps de l'année en cours. Toutefois, les places sont évaluées et réattribuées tout au long de l'année en fonction des modifications d'accueil. Les commissions d'admission sont soumises à des critères spécifiques qui sont votés par le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

2.3.1- Participation des familles à la vie de la structure

Avant la commission d'admission, les familles sont invitées à visiter les structures collectives de la commune afin de questionner les responsables et de s'approprier les différents lieux d'accueil des jeunes enfants lors des visites pédestres. Ces visites permettent aux familles d'orienter leur choix et de tisser un premier lien d'échange.

Lors de la période de familiarisation, les familles sont invitées à rester au sein de la structure 3 demi-journées pour accompagner leur enfant.

Par la suite, un temps de transmissions est prévu chaque matin et chaque soir, qui permet de communiquer sur le vécu de l'enfant et d'échanger avec la famille.

Les parents sont également invités à passer un temps avec leur enfant au cours de l'année afin de pouvoir échanger avec l'équipe et s'approprier le fonctionnement du service et la vie de leur enfant à la crèche.

Eu égard au plan Vigipirate, suite aux différentes vagues d'attentats, le nombre de personnes réunies dans un même lieu est fluctuant. Les professionnels de la Petite Enfance veillent à inviter régulièrement les familles lors de temps de rencontre ou d'évènements festifs.

Les responsables sont disponibles, à tout moment, si une famille a besoin de les rencontrer.

Un rendez-vous peut également avoir lieu avec les responsables et la coordinatrice au sein du CCAS.

2.3.2- Actions de soutien à la parentalité proposées

Un Lieu d'accueil Enfants Parents a ouvert ses portes depuis 2020. Le projet du Laep doit répondre aux principes suivants :

- . l'accueil de l'enfant s'effectue en présence d'au moins un de ses parents ou d'un adulte référent,
- . les jeux et les activités constituent des supports destinés à favoriser la relation entre adultes et enfants ,
- . la participation est basée sur le volontariat, l'anonymat et la confidentialité,
- . Des accueillants sont formés à l'écoute et garants des règles de vie de ce lieu.

2.4- Les dispositions prises pour permettre à des familles rencontrant des situations particulières d'être accueillies dans la structure

Lorsqu'une famille rencontre une difficulté provenant d'un accident de la vie, l'accueil de l'enfant devient prioritaire en vue de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des parents ainsi qu'une socialisation et une ouverture sur la vie pour l'enfant.

De même lorsqu'une famille rencontre des difficultés financières, il lui est proposé de faire le point avec un assistant social du secteur et des échéanciers de paiement peuvent être mis en place, au vu des situations présentées par le C.C.A.S.

Les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant de Mouans-Sartoux sont gérés par le C.C.A.S., ce qui crée une sensibilité sociale supplémentaire autour de l'accueil du jeune enfant.

Nous pouvons répondre à une demande urgente et nous mettons l'accent sur l'accompagnement et le soutien à la parentalité.

2.4.1- Les modalités pour faciliter l'accueil des enfants de famille en situation d'insertion sociale ou professionnelle

Lors de la commission d'admission, les familles mouansoises concernées sont prises en compte et tout est mis en œuvre pour favoriser l'accueil de l'enfant d'une famille en situation d'insertion. Une réflexion est engagée avec la CAF et France Travail pour la mise en place de places AVIP sur la commune.

2.4.2- Les modalités d'accueil des enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique

Depuis la mise en place de la loi ASAP, les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant ont l'obligation de compter (en fonction de leur agrément) dans leurs équipes, un Référent Santé Accueil Inclusif (RSAI). Ce professionnel va pouvoir accompagner les différentes équipes et faire le lien sur les particularités des enfants accueillis et être un interlocuteur privilégié entre les parents et les responsables de structure.

Toutes les structures de la petite enfance, sont en capacité de prendre en charge des enfants présentant un handicap ou des enfants atteints d'une affection nécessitant des soins ou d'une affection particulière.

Un Projet d'Accueil Spécifique Individualisé (pour les enfants atteint d'un handicap) ou Projet d'Accueil Individualisé (pour enfant atteint de maladie chronique) sont signés au préalable, en accord avec les familles et le pédiatre référent des structures d'accueil municipal.

Des actions d'accompagnement des familles, des réunions de concertation avec les équipes médicales et la famille peuvent être organisées à la demande des familles, de l'établissement d'accueil ou de l'institution médicalisée prenant en charge l'enfant (CAMSP, IME, IES ...) et les compte-rendus sont communiqués aux professionnelles en charge de l'enfant sur la crèche .

Des actions de formation et des temps de réunion pour le personnel encadrant sont organisés en fonction des demandes.

Il peut être intéressant de distinguer le cas où le handicap est connu avant l'accueil et le cas où il est décelé après l'entrée dans la structure.

L'accompagnement et le soutien des parents sera différent en fonction des besoins des familles, de la prise en charge de l'enfant et de son suivi. L'objectif restera le même : accueillir au mieux la famille en répondant aux besoins de l'enfant (équipe pluridisciplinaire : professionnelles petite enfance, pédiatre, psychologue).

Une charte d'accueil des enfants en situation de handicap a été signée afin de décrire les actions mises en place depuis de nombreuses années (cf : charte en annexe).

2.4.3- Les modalités d'accueil d'urgence

L'accueil est exceptionnel ou d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés. Il est également caractérisé par le fait que l'enfant n'a jamais fréquenté de structure. Tout sera mis en place pour accueillir l'enfant en veillant à le rassurer et lui permettre d'être heureux tout au long de la journée.

2.5- Les activités de la structure afin de l'inscrire dans une démarche en faveur du développement durable

La commune a un engagement politique fort concernant l'alimentation locale et c'est avec évidence que les structures Petite Enfance ont souhaité être labellisées également. A ce jour, les structures Petite Enfance ont un label « écocert niveau 3 » pour tout ce qui concerne l'alimentation : manger bio et local avec une réduction de l'utilisation du plastique au profit de l'inox pour les repas. De même, un véritable engagement concernant le gaspillage alimentaire a été élaboré avec la responsable cuisine.

Les agents techniques travaillent avec des produits d'entretien s'inscrivant dans une démarche d'éco label, plus respectueux de l'humain et de l'environnement. Un investissement de machines vapeur est actuellement à l'étude pour réduire encore le nombre de produits utilisés.

Au quotidien, les professionnels recyclent des objets pour les transformer en jeux de manipulation et découverte sensorielle. La collaboration entre les services est mise en avant pour utiliser les matières naturelles (comme l'herbe coupée) au profit des enfants, ou encore la mise en place de potagers créés avec les enfants permettant de les sensibiliser dès le plus jeune âge aux richesses de la nature.

3 - Projet d'accueil

3.1- Les prestations d'accueil et modalités d'organisation de la vie quotidienne

3.1.1- Les périodes d'ouverture

- La crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h. Le Service d'Accueil Familial accueille de 7h30 à 18h30.
- La crèche est fermée la deuxième semaine de chaque vacances scolaires (automne, fin d'année, hiver et printemps), sans possibilité d'accueil, ainsi que les jours fériés et lors des ponts octroyés par la municipalité. Pour la période estivale (août), il existe une possibilité d'accueil sur la « crèche des vacances » sur un principe d'inscription justifiant que les parents travaillent.
- Agréments: les structures d'accueil sont agréées par la Protection Maternelle et Infantile et l'agrément est de 50 enfants pour les crèches collectives. Le SAF peut accueillir 27 enfants avec 9 assistantes maternelles.

3.1.2- Le déroulé de la période de familiarisation

En collectivité, le premier contact avec les familles est réalisé par les responsables de la structure. Ce rendez-vous permet de faire le point sur les besoins de la famille, les questions, mais également de constituer le dossier et d'établir le contrat d'accueil, dans un accompagnement le plus individualisé possible. Ensuite, un entretien sera prévu avec un professionnel du groupe d'accueil de l'enfant et l'un des deux parents. Ce premier lien concerne l'enfant et ses habitudes. L'entretien favorise la construction d'un lien de confiance avec l'équipe et construit les bases de la relation privilégiée qui s'ensuivra. Dans le cas d'un accueil de fratries, la phase de familiarisation sera échelonnée dans le temps pour permettre au parent d'accompagner chaque enfant dans la découverte de la crèche.

En accueil familial, la famille sera reçue dans un premier temps par la responsable puis, pourra rencontrer l'assistante maternelle et visiter son domicile. Elle pourra lui parler de son enfant, de son tempérament, de ses habitudes, de ses préférences, et évoqueront ensemble l'accueil quotidien qui lui sera proposé.

Pour chaque type d'accueil, deux semaines de familiarisation sont prévues, qui permettent à l'enfant et sa famille de découvrir en douceur son futur quotidien. Nous savons, grâce à l'apport des neurosciences affectives et sociales, que l'enfant se sécurise face à la nouveauté par la répétition, tout particulièrement quand il est accompagné par ses parents, qui sont son port d'attache et de sécurité affective.

Pour ces premières heures d'accueil, le rythme suivant est proposé :

- 3 demi-journées identiques (3 matins ou 3 après-midi), incluant le repas de midi ou le goûter, en présence d'un des parents.
- 3 courtes journées pendant lesquelles l'enfant continue l'expérience d'accueil sans son parent, journées modulables selon les besoins de l'enfant.
- les jours restant de la familiarisation seront à organiser en collaboration entre les familles et l'équipe accompagnante selon l'observation des besoins de l'enfant établie les jours précédents.

L'enfant va ainsi découvrir sereinement ce nouvel univers. Ces premières journées abordées avec tranquillité serviront de repère pour la pérennité d'un accueil serein et confiant.

3.1.3- Le déroulé d'une journée type

- Chaque professionnel accueille les enfants selon le rythme des contrats, il a pris soin avant l'accueil de mettre en place un environnement favorisant la libre circulation des enfants au sein du service par l'intermédiaire de jeux variés, à leur portée et à leur disposition. Cet aménagement lui permet d'avoir des échanges avec les parents autour de la vie de l'enfant à l'extérieur de la crèche (sommeil, repas, sortie, santé...).

En fonction des arrivées de ses collègues, des temps de découverte plus spécifiques sont proposés aux enfants qui le souhaitent, par l'intermédiaire d'ateliers tels que de la peinture, de la manipulation, des jeux d'eau, des parcours moteurs...

- Chaque professionnel organise son service en différents espaces de jeu. S'il en a la possibilité, il prévoit et organise la pièce de vie pour que l'enfant puisse jouer : tapis et coussins au sol, jeux adaptés, espace sécurisé. Les plus petits passent le plus de temps possible au sol, sur un tapis, afin qu'ils puissent découvrir et expérimenter tous les mouvements corporels et déplacements. Les professionnels adaptent leur proposition de découvertes et l'aménagement de l'espace en fonction de l'âge des enfants afin de toujours être au plus près des besoins des enfants, d'exploration, de découverte et de compréhension du monde.

L'enfant a besoin de multiples supports d'objets, les plus réalistes possible.

- Aux environs de 11h, les équipes organisent le temps de repas. Ce temps fort est organisé dans des lieux différents en fonction des groupes d'âges des enfants. La commune de Mouans-Sartoux porte un engagement fort concernant l'alimentation locale et « bio » et développe ses menus adaptés grâce à un plan alimentaire développé par la responsable cuisine, en lien avec la pédiatre des structures.

Les Bébés 1 et 2 prennent le repas dans leur service et les équipes s'adaptent à leurs compétences pour leur proposer le repas.

Les enfants du groupe des Bébés 3 et 4, mangent par groupe au sein du restaurant de la crèche. Le travail sur le temps du repas a pu être mis en place avec une réflexion pour garantir le calme et la disponibilité des agents auprès de l'enfant. L'accompagnement du repas est donc mis en avant pour permettre aux enfants de prendre le temps de manger, goûter et découvrir les aliments présentés dans leur plateau repas.

Le rythme de l'enfant est là aussi mis au centre des préoccupations professionnelles afin de respecter son besoin individuel (repas échelonnés).

La collaboration s'est faite avec la responsable cuisine et les responsables de structure. Les professionnels ont pu expérimenter cet accompagnement qui continue à évoluer.

L'harmonisation des pratiques a également pu être développée sur les 2 crèches afin de permettre de retrouver des repères pour les enfants et notamment lors de la crèche des vacances.

La réflexion est toujours en cours à ce jour.

Pendant que les enfants qui n'ont pas encore faim jouent dans l'espace de vie avec un professionnel, un autre installe l'espace du repas : petite table, chaises pour enfants, ou sur les genoux du professionnel pour les bébés et le plus souvent un drap au sol qui recueillera les aliments tombés de la table. Il propose un temps d'hygiène des mains, puis aide les enfants qui ont faim à s'installer à table. Il leur propose l'ensemble des aliments et laisse le plus possible les enfants manger seuls, avec une cuillère ou avec les mains, mais aide également ceux qui le souhaitent.

Après le repas, est à nouveau proposé un temps d'hygiène des mains et de la bouche, et les enfants profitent d'un temps de jeu avant d'aller se reposer.

- Avant la sieste, les professionnels veillent à l'hygiène des enfants : changes de couches ou passage aux toilettes pour ceux qui le veulent ou sont continents.

Selon les besoins des enfants, les professionnels aident à l'endormissement dans les pièces dédiées au sommeil (lits à barreaux ou barquette au sol). La pièce de sieste garde toujours une luminosité suffisante pour permettre de voir la coloration de la peau.

Chaque professionnel est attentif au rythme de sommeil de chaque enfant, propose la sieste quand l'enfant est prêt à dormir, et le laisse se réveiller à son rythme.

- Le goûter peut être proposé de manière échelonné en fonction du rythme de sieste de chacun. Le choix alimentaire est toujours soutenu par le Plan National Nutrition Santé. L'organisation de l'espace de repas est le même qu'à midi. Pendant les périodes de douces températures, les professionnels peuvent proposer le goûter en extérieur.

- La fin de journée est rythmée par les horaires de contrat des enfants. Les professionnels réfléchissent et organisent l'aménagement d'espaces de jeux permettant la libre exploration des enfants jusqu'à 18h.

- Le temps de transmission avec les parents est l'occasion pour les parents et les professionnels de tisser un lien de confiance, propice à des échanges autour de l'enfant, ses compétences, ses difficultés, ses joies, ses peines mais aussi le lieu et le moment pour le parent de parler de sa parentalité.

Des sorties hors de l'établissement sont possibles et organisées ponctuellement, en fonction des projets et permettent aux enfants de se rendre à la médiathèque, au marché, à l'Espace de l'Art Concret (EAC). Les normes d'encadrement sont respectées avec l'obligation de sortir à 2.

3.1.4- L'accueil des enfants âgés de 4 à 6 ans dans le cadre d'un accueil périscolaire

Les structures d'accueil de Mouans-Sartoux n'accueillent pas d'enfant au-delà de 4 ans sauf dérogation particulière.

3.2- Compétences professionnelles mobilisées et organisation du personnel

3.2.1- Descriptif de l'équipe

La direction de l'établissement est assurée par un binôme de direction, constitué d'Infirmières Puéricultrice et d'Educatrices de Jeunes Enfants. Le reste de l'équipe est composé d'Auxiliaires de Puériculture, de CAP AEPE, de BEP Carrière Sanitaire et Sociale et d'agents de cuisine et d'entretien.

La commune de Mouans-Sartoux a fait le choix au niveau sanitaire de confier ces missions à des agents d'entretien qualifiés permettant ainsi au personnel formé à la petite enfance de se consacrer pleinement à l'accueil des enfants.

Fonction	Qualification	Durée de travail hebdomadaire dans la fonction(en ETP)
Direction	Infirmière Puer ou EJE	1 ETP
continuité/adjointe de direction	EJE	1 ETP
Personnel encadrant	Aux de puer, CAP AEPE,	1 pour 5 enfants qui ne marchent 1 pour 8 enfants qui marchent 4 agents par service
Intendance et logistique	Agents techniques	2 ETP
Référent « Santé et Accueil inclusif »	IDE Puer	40H/ an dont 8H/ trimestre
Professionnel paramédical	IDE Puer	0,30 ETP
Animateur analyse de pratiques professionnelles	Psychologue clinicien	6H/an pour chaque professionnel (2H par quadrimestre)

Au sein d'une structure d'accueil collectif, une responsable ou son adjointe est présente de l'ouverture à la fermeture. En cas d'absence sur la crèche, une continuité de direction est mise en place auprès d'une Auxiliaire de Puériculture désignée. Dans tous les cas, une responsable diplômée d'astreinte est toujours présente de 7H15 à 18H30 sur la commune, que ce soit une responsable de l'accueil collectif, familial ou la coordinatrice petite enfance.

3.2.2- Organisation des temps de professionnalisation et actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles et de formation (article R. 2324-37)

La petite enfance est en crise, les professionnels de la petite enfance manquent à l'appel et pourtant la professionnalisation est recherchée pour favoriser un accueil qualitatif. Les familles sont également en demande de places pour leurs enfants.

Tous ces questionnements font que la commune de Mouans-Sartoux va s'attacher à fidéliser ses employés grâce à des dynamiques de groupe en permettant aux professionnels de devenir acteurs. Ainsi, renforcées par la loi ASAP, les analyses de pratiques professionnelles permettent une participation active des agents.

De même, un accueil qualitatif est visé en établissant des équipes de 4 agents par service. Une réflexion sur le temps de travail est actuellement engagée pour leur permettre d'avoir une demi-journée de repos en semaine.

En effet, prendre soin d'un enfant ne s'improvise pas, et contrairement à ce qui a longtemps été pensé, ne va pas de soi parce que l'on est une femme, ou que l'on a eu des enfants. C'est une profession qui nécessite une formation, une capacité à réfléchir, à prendre du recul, afin de prendre conscience de ce qui se joue pour un jeune enfant et de tout mettre en œuvre pour lui offrir un accueil de qualité. C'est un enjeu important de l'accompagnement et de la professionnalisation des métiers de la Petite Enfance. La formation continue est particulièrement nécessaire pour faire connaître, reconnaître et valoriser ces métiers.

Les professionnels bénéficient des possibilités de formation proposées dans le catalogue du CNFPT. Elles participent également aux formations internes proposées au sein des structures Petite Enfance (mises à jour des gestes d'urgence PSC1, ergonomie, portage en écharpe des bébés, neurosciences affectives et sociales, formation distancielles API-END...).

Nous savons aussi que le tout-petit-enfant a besoin de notre présence, solide et rassurante, afin qu'il puisse explorer en toute sérénité.

Cela nous réinterroge sur les adultes que nous sommes, parasités par nos attentes, nos craintes, peu connectés à nous-même, et peu disponibles pour l'enfant.

Savons nous éclairer son regard sans le diriger, proposer des chemins sans chercher à le guider, sommes nous apaisés quand nous lui demandons de l'être ?

Savons nous lui parler de la joie de vivre pour lui donner envie de découvrir ?

Pouvons nous comprendre le "ici et maintenant", alors que notre cerveau réfléchit constamment à l'organisation d'hier et celle de demain ?

Par le biais de l'art, qui nous relie à nos sensations les plus primaires, ce projet est un outil d'introspection, dont chacune des séances nous permet de revenir à un état presque originel, d'éprouver par le corps toutes sortes de sensations. Pour être en relation avec l'enfant qui vit dans l'instant immédiat, nous devons savoir retrouver cette conscience du "ici et maintenant", cette capacité à vivre par le corps le monde qui nous entoure, et pour abandonner l'intentionnalité qui sous-tend chacun de nos actes : nous devons lâcher-prise. Alors seulement, nous saurons réapprendre le silence intérieur et le vide créateur.

De plus, les responsables et leur personnel peuvent être rencontrés et soutenus par les compétences de la coordinatrice Petite Enfance .

Les réunions régulières avec l'équipe de direction des structures de la commune, composée d'une Infirmière Puéricultrice et d'Éducatrices de Jeunes Enfants, permettent de travailler le positionnement professionnel et les difficultés rencontrées avec les enfants et/ou leur famille. Ces temps sont l'occasion de se poser, de réfléchir nos pratiques et de les améliorer.

Toutes ces rencontres, tout au long de l'année, enrichissent le professionnalisme des agents.

Le service petite enfance du C.C.A.S. est toujours ouvert pour accueillir les agents en difficulté. Un assistant social peut également recevoir les différentes demandes des agents.

La directrice du C.C.A.S. issue d'une formation sociale rencontre une fois par an les équipes afin de faire un bilan de l'année écoulée.

Nous interroger sans cesse, en tant que professionnel et « humain », nous permet de mieux accompagner l'enfant, de renforcer les compétences des parents, de savourer la beauté du monde qui nous entoure et de la montrer aux enfants, de revoir notre rapport à la nature et à l'esthétique, de nous battre contre les préjugés et les stéréotypes, d'accueillir les émotions des enfants pour leur permettre de les reconnaître et de les exprimer de manière socialement acceptable...

Tout ce travail de formation continue a pour finalité d'accompagner les équipes de terrain, afin qu'elles puissent mettre en place au quotidien les conditions favorables pour permettre à l'enfant de comprendre les situations qu'il vit et de développer des stratégies d'interactions avec le monde et les individus, pour être heureux et épanoui, pour prendre sa place dans le monde, en étant libre et acteur de sa vie.

3.2.3- Intégration des apprentis et suivi des stagiaires

Tout au long de l'année, les différentes structures sont susceptibles d'accueillir des étudiants, en partenariat avec différents lieux de formation du département (puéricultrice, EJE , Auxiliaire de puériculture, CAP AEPE...).

Nous proposons au stagiaire, outre la découverte de la pratique, un travail de réflexion sur son futur métier et sur son positionnement professionnel.

Tout étudiant aura un référent de stage, mais pourra rencontrer toutes les personnes ressources qui seront utiles à son étayage professionnel. Nous souhaitons proposer une vision pluridisciplinaire, quelle que soit la formation engagée, et le temps d'échange professionnel sera valorisé.

Cette volonté d'accueil permet aux équipes de direction de repérer les professionnels de demain qui pourraient venir enrichir nos équipes. Elle permet aussi aux équipes de se questionner sur leurs pratiques grâce aux interrogations des étudiants.

3.2.4- Le recours à des intervenants extérieurs

- Activité culturelle

Ressentir le monde dans toutes ses dimensions, ses émotions, notamment artistiques, commence dès l'éveil des premiers sens, quelques mois avant la naissance, et c'est tout l'environnement du bébé puis du jeune enfant qui y participe, à chaque instant. L'éducation artistique et culturelle se vit, se goûte, s'expérimente dès le plus jeune âge pour créer une familiarité avec le monde des Arts. C'est dans cette envie et cet espoir, que le service Petite Enfance de Mouans-Sartoux souhaite proposer le plus fréquemment possible des instants de découverte aux enfants accueillis. Parce que le bébé est un petit Être en construction, parce que son cerveau est perméable à toutes les expériences, parce que nous savons aujourd'hui que c'est la répétition de ces expériences vécues qui laisse une trace, nous choisissons avec soin tous les intervenants, qui doivent venir transmettre avec passion et qualité ce qu'ils apportent au monde.

Nous souhaitons nous approprier pleinement, et concrétiser le 5ème principe de la Charte Nationale pour l'Accueil du Jeune Enfant, qui énonce clairement comment "L'art, la culture et les échanges interculturels permettent à l'enfant de construire sa place dans un monde qu'il découvre."

C'est dans cet objectif que toutes les structures petite enfance sont en partenariat avec les différents services de la commune pour la mise en place de projets (culture, sport, enfance...).

Un travail en partenariat avec la médiathèque permet d'y emprunter des livres pour les structures.

Tout projet de résidence d'artistes sera favorisé, quel que soit le domaine culturel (plasticiens, danseurs, musiciens...) pour un projet autour de la créativité avec les enfants.

Différents projets artistiques et culturels vont être développés et mis en place en partenariat avec l'Espace de l'Art Concret, la médiathèque, le centre culturel, des associations... pour que l'art et la culture soient des éléments familiers du tout jeune enfant. Certains projets peuvent être financés par des partenaires extérieurs (Direction Régionale des Affaires Culturelles...) dans le cadre d'appels à projet.

La Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, dont fait partie Mouans-Sartoux, a obtenu en décembre 2022 le label « 100 % Education Artistique et Culturelle ».

3.2.5- Organisation des temps de professionnalisation et actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles, les modalités de formation et de suivi des assistants maternels

3.2.5.1- Les modalités de Formation continue

Le métier d'assistant maternel, comme tous les métiers de la Petite Enfance, est une profession qui nécessite une formation, une capacité à réfléchir, à prendre du recul, afin de prendre conscience de ce qui se joue pour un jeune enfant et de tout mettre en œuvre pour lui offrir un accueil de qualité. C'est un enjeu particulièrement important de l'accompagnement et de la professionnalisation des assistantes maternelles. Ce métier de "nounou" s'est professionnalisé en 1977, et la formation continue est particulièrement importante pour faire connaître, reconnaître et valoriser leur métier.

Les assistants maternels bénéficient des possibilités de formation proposées dans le catalogue du CNFPT. Elles participent également aux formations internes proposées au sein des structures Petite Enfance (mises à jour des gestes d'urgence PSC1, ergonomie, portage en écharpe des bébés, Espace de l'art Inattendu...). Les enfants sont alors, soit gardés au sein de leur famille, soit accueillis chez une assistante maternelle ayant une place libre, ou encore accueillis au sein d'une structure collective de la commune.

Tous les temps de regroupement, les réunions pédagogiques du SAF, ainsi que les réunions réunissant toutes les professionnels Petite Enfance de la commune, sont l'occasion de former les agents sous la forme d'apports théoriques et d'analyse de pratique. Ce métier d'assistant maternel est actuellement en forte tension dans la région et des difficultés de recrutement sont pressenties. Cette tension croissante reposerait notamment sur « une pyramide des âges avancée des salariés ». La commune de Mouans-Sartoux grâce au Relais Petite Enfance et au Service d'accueil Familial contribue à valoriser cette profession.

3.2.5.2- Le soutien professionnel dans le cadre d'un travail isolé

La responsable de la structure est disponible à tout moment, en présentiel ou par téléphone, sur le temps de regroupement, ou en dehors, pour écouter les professionnels et échanger avec eux (sur n'importe quel sujet). Toute question relative à l'accueil de l'enfant, à la relation aux parents, ou à l'environnement professionnel de l'assistant maternel, sera écoutée attentivement, et pourra faire l'objet d'un entretien individuel.

Par ailleurs, le service petite enfance du C.C.A.S. est toujours ouvert pour accueillir les agents en difficulté. Toutes les équipes des EAJE et les assistants maternels peuvent bénéficier d'un suivi social par le professionnel du CCAS.

Les professionnelles ont chez elles le planning de toutes les responsables de structure, avec tous les numéros de téléphone des personnes à appeler en cas d'urgence. Ces numéros sont également inscrits dans leur téléphone portable personnel. Elles ont de même une fiche portant le nom et la date de naissance de l'enfant dans leur poussette, ainsi que les numéros de la responsable et du CCAS, dans le cas d'une urgence en extérieur.

Deux responsables sont toujours présentes de l'ouverture à la fermeture des établissements collectifs, et l'une d'entre elles est d'astreinte chaque soir de 18h à 18h30. Elle ne quitte la commune qu'après le départ du dernier enfant.

3.2.5.3- Un suivi des enfants au domicile de l'assistant maternel

La responsable de structure communique par sms quotidiennement pour s'informer des présences ou absences des enfants, et est disponible pour répondre aux appels téléphoniques ou se déplacer au domicile dans les situations le nécessitant. Si elle doit s'absenter de la commune, elle désigne une structure collective et en informe les professionnels, qui sauront alors qui appeler pour les questions urgentes.

Elle peut à tout moment, lors du temps de l'accueil des enfants, passer au domicile des professionnelles, soit pour un temps d'échange autour de l'organisation, soit à leur demande, si elles émettent le besoin d'un soutien autour d'une question pédagogique précise. Des temps d'observation au domicile peuvent être organisés.

3.2.5.4- Partenariat avec le Service Départemental de Protection Maternelle et Infantile

L'embauche d'un assistant maternel dépend en premier lieu de l'attribution d'agrément délivrée par le Département.

Le CCAS se doit donc de veiller au respect des attributions octroyées.

La responsable de la structure est engagée dans un réel partenariat avec l'infirmière puéricultrice du secteur, et se rend disponible pour tout échange autour des professionnels intégrés dans le SAF, notamment lors des renouvellements d'agrément.

Modalités de suivi du projet d'établissement

Le projet d'établissement est affiché dans l'espace de communication dédié aux familles.

Un exemplaire est transmis aux familles dont les enfants sont inscrits dans l'établissement ainsi qu'un exemplaire à chaque agent qui y exerce ses fonctions.

Son suivi est assuré conjointement par le Conseil départemental et la Caisse d'Allocations Familiales.

Les modifications (personnel, locaux, modulation de l'agrément...) l'impactant feront l'objet d'un avenant ou d'une mise à jour et devront impérativement être transmises pour vérification de la conformité à la législation en vigueur, par la responsable de la structure au Conseil départemental et à la Caisse d'Allocations Familiales pour signature.

Ce document est établi en triple exemplaires :

- un pour le Conseil départemental
- un pour la Caisse d'Allocations Familiales
- un à conserver par la structure

Le présent règlement annule et remplace le(s) précédent(s) règlement(s) et prend effet à la date de sa signature.

La coordinatrice Petite Enfance
Madame Véronique ANSTETT

Les Responsables des crèches
Mesdames BOUSQUET Nathalie,
CARDONNEL Solène
GUESSAD Typhaine

Date : 21/03/24
Signature:



Date : 21/03/24
Signature :



ANNEXE : Projet pédagogique

L'Art à la portée des bébés

Depuis quelques années, dans le secteur de la Petite Enfance, tout converge pour valoriser l'importance de l'accès à l'art et à la culture, et surtout la mettre en lien avec la construction cérébrale du tout-petit. Le rapport de Sylviane Giampino, sur le développement du jeune enfant et les modes d'accueil de 2016, pose les bases et les préconisations qui permettent d'écrire la "Charte nationale du jeune enfant" en 2017, charte adoptée en 2021 dans un arrêté qui établit ainsi officiellement les principes applicables à l'accueil du jeune enfant.

Cette charte nous dit notamment, dans le 5ème principe, que "L'art, la culture et les échanges interculturels permettent à l'enfant de construire sa place dans un monde qu'il découvre." Sylviane Giampino rappelait à nouveau, lors de la première rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants à la Grande Halle de la Villette en décembre 2017, les enjeux de l'éveil artistique et culturel dans le développement du jeune enfant, et se félicitait de ce nouveau protocole d'accord "représentant bien comment une politique peut créer des cadres qui élargissent les possibles et en guident la cohérence."

Dans son rapport de 2019 au ministère de la Culture, dans le cadre de la mission "Culture, Petite Enfance et parentalité", Sophia Marinopoulos (psychologue, psychanalyste et experte de la petite enfance et de la famille) mettait en avant l'importance de la promotion de l'éveil artistique et culturel de l'enfant et précisait sa place dans le lien enfant-parent, sur la période allant de la naissance aux 3 ans. Elle souhaitait que le "droit à l'éveil" soit inclus dans les politiques publiques, prônait une vraie action culturelle en direction du tout-jeune enfant et de sa famille, et souhaitait que la notion de "santé culturelle" soit au cœur des préoccupations des collectivités. "On n'éduque pas un enfant à aimer les arts ; on l'ouvre à la vie du sensible, de l'esthétique."

Ressentir le monde dans toutes ses dimensions, ses émotions, notamment artistiques, commence dès l'éveil des premiers sens, quelques mois avant la naissance, et c'est tout l'environnement du bébé puis du jeune enfant qui y participe, à chaque instant. L'éducation artistique et culturelle se vit, se goûte, s'expérimente dès le plus jeune âge pour créer une familiarité avec le monde des Arts. Parce que le bébé est un petit Être en construction, parce que son cerveau est perméable à toutes les expériences et que nous savons aujourd'hui que c'est la répétition de ces expériences vécues qui laisse une trace, il nous faut choisir avec soin tous les intervenants, qui doivent venir transmettre avec passion et qualité ce qu'ils apportent au monde.

C'est dans la pleine conscience des enjeux cités précédemment, et parce que nous souhaitons nous approprier également la démarche de l'Éducation Artistique et Culturelle pour tous, que nous réfléchissons à offrir des rencontres de qualité avec des artistes ou des œuvres, dès le plus jeune âge, en créant un espace où se vivent les émotions, et où l'expérimentation du monde devient centrale pour le tout-petit.

Les enfants et le besoin de nature pour grandir

On sait que la nutrition, le sommeil, l'activité physique et l'attachement sont essentiels pour la santé, dès les 1000 premiers jours. Mais on sait beaucoup moins que les jeunes enfants sont

trop à l'intérieur: 4 sur 10 ne jouent jamais dehors en semaine et le jeu libre a quasiment disparu de leur vie. De plus, ils sont désormais coupés de la nature, comme aucune autre génération avant eux. Aujourd'hui, l'enfant "n'a jamais vu veau, vache, cochon ni couvée", écrivait le philosophe Michel Serres en 2012 dans son essai *Petite Poucette*. "Il ne vit plus en compagnie des vivants". Beaucoup n'osent même plus poser un pied nu dans l'herbe.

Leurs besoins n'ont pas changé mais leur environnement si. Ils vivent dans des espaces contraints, ils manquent d'espace, de calme et de temps. Pour la chercheuse Catherine L'Ecuyer, "autrefois, l'environnement immédiat des enfants tendait à être réel et adapté à leurs rythmes, à leurs besoins. A présent, ce sont eux qui doivent s'adapter au rythme frénétique d'un environnement qui produit de plus en plus de stimuli".

Car les enfants sont aussi exposés aux écrans de façon croissante et de plus en plus précoce. Or on commence à mieux connaître les effets néfastes de cette exposition sur le développement du langage, sur l'activité physique, la concentration et le sommeil. Et pourtant, selon un tout premier sondage sur les fréquences d'activités physiques et d'usage des écrans des enfants de 2 ans, alors que "24% des mères ne font jamais ou seulement occasionnellement des promenades avec leur enfant", 68% de ces jeunes enfants "regardent la télévision tous les jours ou presque" et 12% jouent avec un ordinateur ou une tablette.

Il est donc dorénavant recommandé d'éviter les écrans avant 3 ans. Mais le jeu dehors pourrait aussi représenter un antidote à la vie trop sédentaire des enfants et leur offrir aussi l'espace, le calme et les possibilités de découverte, de prise de risque et d'émerveillement dont ils ont besoin. Dès 1993, le chercheur Tom Baranowski a d'ailleurs mis en évidence la corrélation entre le temps de jeu libre dans la nature et la santé physique de l'enfant de 3 - 4 ans. D'ailleurs, personne n'a jamais prouvé que garder les enfants à l'intérieur, entre quatre murs, favorisait leur développement cognitif, émotionnel et moteur. De plus, dans les lieux clos où les petits passent 90% de leur temps, les sources d'émissions de substances polluantes sont nombreuses. On se penche depuis peu sur la qualité de l'air intérieur. Cependant, encourager à sortir les enfants n'est pas identifié comme une solution possible, même si l'air extérieur est en général plus sain.

L'importance du lien avec la nature est prouvé

En plus de la question sanitaire, il s'agit aussi de mieux connaître le développement des plus jeunes pour mieux l'accompagner. Les études s'accumulent par centaines depuis plusieurs décennies sur l'impact de l'environnement naturel sur notre santé. Selon un corpus d'études croissant, le jeu en extérieur et en pleine nature est aussi bénéfique pour le développement émotionnel et social des enfants et leurs compétences cognitives. Notamment leurs capacités de concentration, de coopération, et leur créativité.

Profiter d'espaces moins contraints et artificialisés permet aussi d'atténuer les problèmes de bruit et de territoire, le stress des enfants et des adultes diminue et les comportements agressifs également. Des activités régulières dans un environnement vert peuvent aussi réduire de façon continue les symptômes du TDAH.

Même si ces recherches se concentrent en général sur les enfants de plus de trois ans, vu le faisceau de preuves, sur les adultes aussi bien que les enfants, elle doivent questionner la qualité de l'environnement que nous offrons pendant les 1000 premiers jours de la vie. D'autant plus que ces premiers jours de l'enfant sont fortement liés avec l'environnement qui l'entoure, alors que tous ses sens s'éveillent.

En tout cas, en privant de contact avec la nature, on prive de façon certaine de nombreuses opportunités de développement, de jeu et de joie. D'ailleurs, toutes ces études vont dans le sens

de la vision de nombreux des plus grands pédagogues, pour qui les expériences de nature sont essentielles pour développer les sens chez les jeunes enfants et pour leur développement et bien-être.

Déjà pour Jean-Jacques Rousseau, l'enfant devait grandir au grand air car "c'est la nature qui se charge de l'enseignement". Pour Maria Montessori, la nature représente un territoire d'éveil favorable à l'observation que l'enfant pourra explorer, découvrir par la manipulation et l'imprégnation sensorielle. Par l'observation directe, il découvre le déroulement des saisons, la météorologie, le ciel, il est sensibilisé à la beauté de la nature. Emmi Pickler, quant à elle, évoque l'enfant qui joue avec l'eau, le sable, qui marche pieds nus, touche, apprivoise ce qu'il ne connaît pas.

Mais combien d'enfants ont la possibilité aujourd'hui en France de jouer avec de l'eau, de la terre, du sable, se rouler dans l'herbe, sauter dans les flaques, cueillir des pissenlits, cueillir des framboises ou écouter le vent dans les arbres ? Car cette vision, qui défend des pédagogies vivantes, participatives, est encore marginalisée alors qu'elle a influencé grandement les pratiques à l'étranger.

En France, nous sommes au début d'une prise de conscience. Pour la première fois, le rapport de Sylviane Giampino mentionne spécifiquement le besoin de nature pour les enfants. Ce besoin est ensuite reconnu officiellement au niveau national, dans un guide ministériel. On peut ainsi lire, en 6e position parmi les "Dix principes pour grandir en confiance" en annexe : "le contact réel avec la Nature est essentiel à mon développement".

La commune de Mouans-Sartoux et, en l'occurrence, les structures d'accueil de la petite enfance ont à cœur de permettre aux enfants de profiter de tous les espaces naturels possibles.

C'est ainsi que les EAJE de la commune développent leur projet pédagogique en tenant compte des objectifs de la charte nationale d'accueil du jeune enfant.

Le SAF : Partenariat avec l'Espace de l'Art concret : les baby-visites

Les baby-visites créées par Amandine Briand et proposées par l'Espace de l'Art Concret nous ont parues totalement adaptées pour les tout-jeunes enfants, répondant à nos attentes, et nous avons très vite souhaité réserver des créneaux de médiation, pour les assistantes maternelles de la commune de Mouans-Sartoux. Ces professionnels de l'accueil individuel ont en effet toute latitude pour emmener les enfants à la découverte du monde à l'extérieur de leur domicile, ce qui est hélas à ce jour plus compliqué pour les modes d'accueil collectif. Le service Petite Enfance du CCAS de Mouans-Sartoux a ainsi pu proposer de découvrir les ateliers de médiation, par le biais du Relais Petite Enfance pour les professionnelles privées, et par celui du Service d'Accueil Familial pour les assistantes maternelles municipales. Ces baby-visites ont été mises en place depuis le mois de mai 2022, et ont concerné à ce jour plus de quarante enfants âgés de 4 mois à 3 ans, ainsi que 17 professionnelles de l'accueil individuel.

Les baby-visites vues par les enfants.

Amandine Briand a su proposer des rencontres totalement adaptées aux tout-petits, à leurs besoins d'expérimentation et de mouvement, et à leurs compétences. Cette réflexion était indispensable, tant l'appétence des bébés pour l'exploration est grande et source de richesse, et nous oblige à repenser nos propositions pédagogiques. Ces rencontres à l'Espace de l'Art Concret se font donc dans des espaces sécurisés, où les enfants peuvent observer les œuvres

sans pouvoir y accéder, et surtout avec un matériel mis à leur disposition, qui fera écho à ce que leur sensibilité pourra percevoir, dans une large palette sensorielle. L'enfant se retrouve ainsi dans un "bain artistique", il découvre en touchant, il observe, il ressent, il se familiarise tout en douceur, grâce à l'accompagnement respectueux attentif des adultes présents et accueillants ; il devient dès son plus jeune âge un acteur culturel.

Les baby-visites vues par les professionnels.

L'étonnement s'est fait sentir dès l'annonce de ce projet, la découverte d'un musée ou d'œuvres artistiques ne leur semblant pas compatibles avec le besoin de toucher et de bouger du tout-petit. Leurs questionnements se sont vite effacés dès la première rencontre. Ils ont tout de suite adhéré aux propositions d'Amandine et elles ont été émerveillées de pouvoir observer l'attention, voire la fascination, des enfants devant les œuvres, ainsi que leur envie de participer à ce qui leur était proposé, quel que soit leur âge. Nous avons pu constater combien ils se sentaient fiers de pouvoir faire des propositions d'une telle qualité aux enfants accueillis, et ils ont tous communiqué ensuite, avec beaucoup de détails, auprès des familles de ces enfants. Ils ont pris conscience de ce qui se joue de la découverte, du plaisir, et de l'émotion esthétique et culturelle, pour ces tout-petits en construction.

Les baby visites vues par les parents.

Les parents sont souvent surpris d'apprendre que ces visites existent et qu'elles intéressent leur enfant. Même lorsqu'une famille est déjà familière avec les espaces culturels et les musées, elle s'étonne de ce que son bébé peut y vivre, et peut appréhender de les fréquenter avec lui. D'autres familles n'ont jamais eu accès à cette éducation culturelle et se sentent loin de ces espaces, avec parfois même la sensation qu'ils sont réservés à une élite.

Grâce à la communication enthousiaste des professionnels, les parents ont découvert l'intérêt que leur enfant pouvait porter à ces découvertes, ont été ravis de l'opportunité de ces sorties, et certains ont décidé par la suite de profiter des baby-visites ouvertes aux familles. C'est ainsi que le bébé a emmené ses parents à l'Espace de l'Art Concret!

Quand les enfants ne peuvent se déplacer au musée, ou pour apporter une continuité culturelle et artistique, le musée s'invite aussi dans les structures. L'espace Bulles d'enfances a pu accueillir pendant 10 mois 5 reproductions d'œuvres qui ont été exposées dans la salle et le bureau, permettant ainsi aux enfants, aux professionnels et aux familles de prolonger la découverte artistique par le biais de cette immersion. L'art s'éprouve et s'apprivoise aussi grâce à la familiarisation visuelle, émotionnelle, avec ces œuvres, qui nous accompagnent alors au quotidien, et plus seulement lors d'une sortie dédiée. L'œuvre d'art devient accessible, et peut alors nous offrir de vivre au quotidien, l'émotion artistique.

Nous voyons bien ici quel est le rôle joué par le mode d'accueil dans l'accès à l'éveil culturel, et combien il est primordial, pour le jeune enfant et sa famille, que les partenariats entre les acteurs culturels et artistiques et les professionnels de la Petite Enfance se multiplient.

L'éveil à l'art et à la culture est un éveil au monde. Il participe directement à la construction de l'identité du tout-jeune enfant comme faisant partie de l'humanité, avec toute la curiosité et l'ouverture au monde que cela comprend, et toute la capacité d'acceptation de la différence, de la tolérance et du respect de l'Autre que l'enfant, puis l'adulte, pourra développer.

Les acteurs du Service d'Accueil Familial doivent emmener les enfants à l'extérieur tous les jours. Ces sorties quotidiennes permettent aux enfants de fréquenter différents lieux naturels et

particulièrement le parc du Château de Mouans-Sartoux. Les enfants peuvent courir dans l'herbe, sauter dans les feuilles mortes, manipuler les morceaux de bois et toucher le sable et les graviers. Ils sont également en lien avec la nature et peuvent toucher les arbres, se cacher derrière. Ils peuvent écouter les oiseaux, voir les insectes, sentir et ressentir les éléments comme le vent et la pluie.

Ces sensations sont accompagnées par les différents professionnels et permettent aux enfants de s'épanouir et grandir tous les jours.

Un projet de carré de jardinage est également mené pour permettre aux enfants du SAF de pouvoir s'approprier les plantations de fleurs et herbes aromatiques et s'en occuper. Ce projet est favorable aux enfants et contribue à développer leurs connaissances autour de la nature, de leurs sens et est également un support au développement du langage et de l'échange, tant avec les adultes qu'avec leurs pairs.

Grand Jardin : Des projets de potager sont régulièrement mis en place chaque année par des professionnels. L'accès à ces espaces naturels permet aux enfants de bénéficier des multiples ressources que la nature propose, et au travers des occasions de manipulation et d'exploration, de prendre conscience du monde du vivant.

Cette structure, de par son architecture complètement ouverte sur l'extérieur, ne pouvait que développer grandement un projet autour de la nature.

Projet pédagogique sur le potager

☞ Le jardin pédagogique est un lieu d'apprentissage, mais aussi un espace de détente et d'activités ludiques. Il permet d'éduquer les enfants à l'environnement en cultivant des plantes, légumes, fruits et herbes à des fins pédagogiques. Jardiner les sensibilise à la nature, met en éveil leurs sens qui sont sollicités en permanence, et leur enseigne la saisonnalité.

Aujourd'hui, le jardin pédagogique est reconnu pour ses vertus environnementales, mais aussi nutritionnelles. Une étude a démontré que les enfants qui ont été initiés au jardinage dès leur plus jeune âge mangent en moyenne 15% de fruits et de légumes de plus que les autres à l'âge adulte.

☞ Ainsi, le jardinage en crèche forge l'adulte de demain, plus respectueux de l'environnement et plus responsable.

C'est pour les enfants que nous avons développé ce projet, pour qu'ils aient un endroit pour découvrir, observer, planter, jouer à l'extérieur, mettre les mains dans la terre, dans le sable, dans l'eau. Grâce au jardin potager, les professionnels peuvent varier les projets, l'approche est différente envers l'enfant et le partage se situe dans un autre lieu qu'à l'intérieur de la crèche, ce qui enrichit le lien entre l'enfant et les professionnels. Les parents partagent les découvertes de leurs enfants en étant associé à la découverte du jardin, en visitant les lieux et en communiquant avec son enfant et les équipes.

Dans un jardin, tous les sens sont en éveil. L'éveil sensoriel se distingue par ces 5 sens :

- La vue

Dans le jardin, les enfants peuvent observer les couleurs des plantes, des feuilles, des légumes et des arbres. Ils peuvent contempler les changements de couleurs lors des différentes saisons. Ils observent la vie active des insectes sur le sol et les animaux qui se promènent dans les feuilles.

- Le toucher

La découverte se fait aussi par les pieds et les mains. Par ses membres, l'enfant peut ressentir le froid lorsqu'il y a de la neige ou du gel sur des plantes ou dans l'herbe, le chaud, l'été quand les cailloux se réchauffent au soleil, la sensation de piquant des ronces, la douceur des pissenlits, mais aussi l'humidité de la pluie sur les légumes ou encore la peau rugueuse d'une fraise.

- L'odorat

Les enfants peuvent ressentir plein de belles odeurs au potager. Toutes les plantes aromatiques

dégagent un parfum spécifique.

- Le goût

L'objectif du potager est de planter et récolter. Par le biais de la curiosité, les enfants apprennent à goûter les aliments qu'ils sèment.

- L'ouïe

Au potager nous avons des bruits que l'on peut distinguer comme les insectes, ainsi que les bruits alentours comme les avions, les oiseaux, les voitures, les camions, les tondeuses etc.

L'exercice corporel :

- La préhension

La préhension est un geste que les enfants exercent dès leur plus jeune âge. C'est un geste important pour la suite de leur développement. Dans le potager nous pouvons mettre en pratique cet exercice de manière ludique, comme par exemple de prendre délicatement un ver de terre, cueillir un bout de ciboulette, récolter une tomate ou de la bettes à tondre, couper les poireaux à l'aide du ciseaux etc.

- La coordination des gestes

Lorsqu'on se déplace au potager, les enfants marchent, il se peut qu'ils portent des sacs, des paniers, des fruits et/ou des légumes. Cela demande de la coordination. Lorsqu'ils utilisent les arrosoirs remplis d'eau, ils doivent être attentifs à ne pas renverser l'eau en marchant.

Les découvertes :

Dans le potager comme partout à l'extérieur, il est intéressant d'observer que nous sommes à même de retrouver les éléments principaux qui sont l'eau, l'air et la terre. Nous utilisons l'eau de pluie qui se récupère dans des récipients prévus à cet effet autour du jardin. Nous l'utilisons pour arroser le jardin et pour jouer avec la terre. La terre est utilisée pour remplir les bacs à planter et pour jouer autour du potager. L'air, nous le respirons quotidiennement, et au jardin nous pouvons prendre le temps de ressentir si cet air est chaud ou froid, humide ou sec et s'il y a du vent.

☞ Favoriser le développement durable en s'inspirant des principes de permaculture qui sont :

1. Faire avec ce qu'on a autour de nous
2. Recycler tout ce qu'on peut, le potager ne produit pas de déchets.
3. Adapter le potager aux conditions climatiques: si peu d'eau, on va utiliser le paillage pour maintenir l'humidité et récupérer l'eau. Au travers d'expériences concrètes et simples, approcher des principes éthiques tels que prendre soin de la terre, prendre soin des humains, apprendre à cultiver et partager équitablement.

Voici quelques exemples d'atelier qui seront proposés :

- ☞ Semis à la crèche, plantation, récolte et observation du cycle
- ☞ Création avec des supports naturels : utiliser les ressources du potager, sa nature environnante pour apprendre à créer sur différents supports, texture, et pour expérimenter les différents éléments (eau, terre, air) par exemple une création de carillon avec matériaux naturels permettra d'expérimenter l'air à travers le son produit par notre carillon.
- ☞ Dessins de fruits et légumes : pour apprivoiser ce qui poussent dans notre jardin, les reconnaître, les identifier. Pour étoffer aussi un vocabulaire spécifique autour du potager.
- ☞ Cueillette : apprendre à reconnaître la maturité des fruits et légumes, apprendre à récolter le fruit
- ☞ Temporalité : jour, mois, saison et météo

Les valeurs pédagogiques :

- ☞ Bienveillance et approche empathique de l'enfant (son individualité, ses besoins, ses émotions, ses rythmes)
- ☞ Environnement sécurisé et propice à l'épanouissement de l'enfant
- ☞ Environnementales, enjeux écologiques
- ☞ Nutritionnelles local, bio, conscience du cycle des fruits et légumes

Aspects organisationnels :

- ☞ Adaptabilité selon les conditions météo
- ☞ Espace de ressource et de détente

L'accès à la culture sur la crèche de Grand Jardin

Les sorties à l'extérieur étant particulièrement complexes à organiser, le projet est de faire venir la culture au sein de la crèche.

Le projet médiathèque est ainsi développé en permettant aux équipes d'emprunter des livres régulièrement et de favoriser la découverte des enfants et l'attrait pour la lecture.

Les livres sont donc renouvelés régulièrement une fois par mois environ. Ce rythme est suffisant pour permettre aux enfants d'apprécier la relecture et permettre de varier les thématiques tout au long de l'année.

De même, des projets culturels ont pu se dessiner en invitant les compétences artistiques et musicales des professionnels. Ainsi, la danse et les instruments de musique fleurissent tout au long de l'année sur tous les services. Les découvertes musicales permettent aux enfants une parenthèse et sollicitent d'autres sens, ils deviennent très attentifs, observent et écoutent. Ces instants sont vécus par les professionnels qui sont soit acteurs de ces moments, soit spectateurs partageant un temps commun avec les enfants.

P'tits bouts en train : « L'ouverture vers le monde »

Le projet passerelle est un partenariat avec l'école qui est mis en avant pour favoriser le passage d'un établissement à l'autre. Plusieurs visites sont proposées et permettent de faire le lien pour les enfants et les professionnels.

Ouvrir les portes de l'école aux enfants de dernière année de crèche, afin de favoriser la curiosité, et de rassurer est l'objectif de ce projet.

Les enfants fréquentant la crèche, notamment l'année avant leur scolarisation, développent de plus en plus leur sécurité affective, l'autonomie dans leurs gestes, leurs compétences psychosociales, leurs compétences relationnelles, leur personnalité et leur capacité à vivre en collectivité. Les conditions pour la découverte et l'acquisition de ces compétences sont mises en place tout au long des années d'accueil de l'enfant par les professionnels de la petite enfance. Un lien de confiance et de sécurité se tissent entre les professionnels, les enfants et les familles.

La proximité avec l'école Aimé Legall permet de travailler facilement en collaboration avec les enseignants des petites sections de maternelle et l'équipe scolaire.

Sont prévues :

- 1 visite de 45mn environ, entre 10h et 11h30, par groupe de 5 à 7 enfants pour découvrir ce qu'est "UNE ECOLE" dans sa globalité, sans dire aux enfants que ce sera leur prochaine école.
- 1 visite de 45mn environ pour les enfants qui entreront dans cette école. Pendant cette visite, les professionnels pourront spécifier que ce sera leur prochain espace de jeux et de découvertes. L'enfant pourra y faire des découvertes, s'approprier les lieux et être acteur de ce changement.

Ces 2 visites viennent en complément de la visite faite par les parents dans les écoles lors de l'inscription et/ou des portes ouvertes qu'elles organisent. Des photos sont prises puis exposées aux parents de la crèche, elles sont étayées par les transmissions des professionnels présents lors de la visite.

Le contact est pris avec la directrice entre février et avril pour fixer les dates de visites, les modalités d'accueil et connaître l'équipe enseignante souhaitant participer au projet.

Ces rencontres se déroulent sur le mois de juin et début juillet.

Le projet médiathèque

L'objectif est de permettre aux enfants un bain de langage, favoriser les associations mots-images, et stimuler l'imagination.

Les histoires racontées développent l'imaginaire des enfants et créent des échanges verbaux avec l'adulte ou entre eux lorsqu'ils commencent à parler. C'est un temps calme, dans un espace défini et connu de tous, qui permet d'être attentif, de pouvoir écouter ou même commenter l'histoire. L'enfant découvre aussi les intonations, les mimiques, le rythme d'une phrase.

Pour cela dans chaque service est développé un espace dédié au coin lecture.

Les professionnels vont chercher les livres à la médiathèque environ chaque mois et les dispatcher dans chaque service en utilisant les sacs identifiés et prévus à cet effet. Cela permet de les différencier des livres de la crèche, de ne pas les perdre, de ne pas les abîmer.

Un partenariat avec la médiathèque est mis en place permettant une sélection d'ouvrages selon un thème particulier demandé par la crèche

Il est organisé des sorties à la médiathèque avec un groupe d'enfants, selon les contraintes de service, de créneaux d'accueil de la médiathèque (les plages horaires avec ou sans accueil du public) . La récurrence n'est pas définie.

Une professionnelle de la médiathèque intervient ponctuellement au sein de la structure auprès des enfants et comme accompagnante auprès des professionnels de la crèche.

Des photos sont prises puis exposées aux parents de la crèche, elles sont étayées par les transmissions des professionnels présents lors de la visite.

Le projet mini-jardin

La structure est implantée en rez-de chaussée d'un immeuble en centre ville. Les espaces verts sont donc inexistant. Néanmoins, il est essentiel de sensibiliser les enfants avec la nature.

L'objectif est de faire entrer un peu de nature au sein de la crèche

C'est important que l'enfant découvre l'évolution d'une graine en plante et la nécessité d'en prendre soin (ex : arrosage régulier).

L'enfant pourra découvrir que dans la terre il y a aussi des insectes, utiles et qu'il faut les respecter. Mais aussi de faire découvrir à l'enfant que tout espace est susceptible d'accueillir un brin de nature.

Ainsi un jardin suspendu est développé grâce l'accrochage au grillage de petites plantations (utilisation de fond de bouteilles d'eau en plastique pour en faire des pots).

Une palette verticale permet de compléter ce mini-jardin qui pourra sensibiliser les enfants, dès leur plus âge, aux plantes et à la terre.

Des emprunts de livres sur le thème du jardin et des insectes sont faits auprès de la médiathèque.

La recherche de présence d'insectes permet l'utilisation de loupes par les enfants.

Une sortie au parc du château peut être envisagée selon les contraintes de service.

AR Prefecture

006-260600432-20230322-DL2023_06-DE
Reçu le 30/03/2023

Monsieur Pierre ASCHIERI, Maire, Président du CCAS de MOUANS-SARTOUX, informe les membres du Conseil d'Administration qu'il est nécessaire de mettre en place des critères d'admission pour l'accueil des enfants en structure Petite Enfance.

Il est nécessaire de respecter :

- L'âge de l'Enfant au moment de la demande, les places disponibles dans les Services, et le respect de la date de demande d'inscription (sauf accueil d'urgence)

- Suivre les priorités ci-dessous :

1 - Familles domiciliées sur la commune et employés communaux avec les priorités suivantes :

- a. Enfants avec besoins spécifiques
- b. Famille en situation sociale précaire
- c. Jumeaux
- d. Fratrie (quand un aîné est encore en crèche)

2 – En fonction de places disponibles non pourvues par les Mouansois, un accueil occasionnel sera proposé aux personnes hors commune, avec priorité aux personnes travaillant sur la Commune (le contrat pour l'accueil d'enfant sera d'un jour maximum).

APRES AVOIR DELIBERE, les membres du Conseil d'administration adoptent à L'UNANIMITE.

POUR EXTRAIT CONFORME

Monsieur Pierre ASCHIERI,
Maire de MOUANS-SARTOUX,
Président du CCAS

